

Le Jaseur des Cèdres

REVUE MUNICIPALE | MUNICIPALITÉ DES CÈDRES | NO 49 | MAI 2019

PROGRAMMATION ESTIVALE



WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA



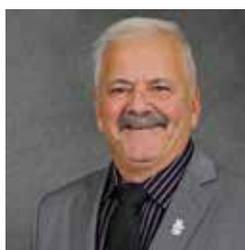
SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
FACEBOOK.COM/MUNICIPALITEDESCEDRES



RAYMOND LAROUCHE
MAIRE



Monsieur Michel Proulx
District # 1



Monsieur Serge Clément
District # 2



Madame Aline Trudel
District # 3



Monsieur Bernard Daoust
District # 4



Monsieur Louis Thauvette
Secteur # 5



Monsieur Marcel Guérin
Secteur # 6

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Affaires municipales	4
Travaux publics.....	9
Urbanisme et réglementation.....	10
Service des incendies	12
Bibliothèque.....	13
Services récréatifs et communautaires	15
Nous joindre	20

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Les précipitations de cet hiver sont derrière nous pour faire place au printemps ! Comme à chaque année, nous vous encourageons à vous départir écologiquement de vos matériaux, résidus verts et ameublements lors de votre ménage printanier en utilisant les différents services mis à votre disposition que ce soit l'Écocentre, les diverses collectes et les organismes communautaires. L'arrivée de la belle saison rime également avec une croissance accrue de l'utilisation de l'eau potable. Nous comptons sur votre collaboration afin d'éviter tout geste de gaspillage de cette richesse inestimable. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre règlement sur l'utilisation de l'eau de l'aqueduc municipale.

Voici donc un bref aperçu des dossiers traités depuis la sortie du dernier Jaseur en mars dernier.

Politique Municipalité amie des aînés (MADA) et le plan d'actions triennal 2019-2021

En février dernier, le Conseil municipal a adopté la politique Municipalité Amie des Aînés (MADA) et son plan d'actions. Cette politique constitue l'engagement de la Municipalité à encourager la participation active des aînés au sein de la communauté et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges. Diverses activités sont à venir dans le cadre de cette politique – surveillez nos annonces.



Dépôt du projet de mise en valeur du quai municipal au programme d'aide financière « Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative » (APEPR)

En mars dernier, la Municipalité a déposé un projet de mise en valeur du Quai municipal dans le cadre du Programme Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Les travaux de mise en valeur du quai consistent à la réfection de la surface du quai, l'installation de lampadaires ainsi que l'ajout de mobiliers urbains.

Réaménagement du Parc Émile

Nous sommes heureux d'informer les citoyens du secteur Marsan que le Parc Émile sera complètement réaménagé. Balançoires, modules de jeux à la thématique de jungle, sentier et mobiliers urbains viendront combler enfants et parents.

Parc Optimiste (anciennement Valade)

Nous désirons porter à votre attention que le Parc Valade porte désormais le nom de Parc Optimiste en référence au Club Optimiste Les Cèdres qui ont bâti le Pavillon récréatif des bénévoles et ont financé plusieurs projets à Les Cèdres. En effet, au cours de l'automne dernier, les membres du Comité sur la toponymie ont recommandé au Conseil de procéder à l'identification officielle de certains de ses parcs municipaux. Les parcs Besner, Chamberry, Daoust, Daviau, Émile, Leroux, Lucerne, Saint-Louis et Optimiste ont été officialisés par la Commission de toponymie du Québec.

Rapport financier et rapport des vérificateurs au 31 décembre 2018

Lors de la séance du 9 avril dernier, la firme Poirier et Associés a présenté l'état des finances de la Municipalité

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du Conseil se déroulent tous les 2^e mardi de chaque mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville. Consultez notre calendrier ainsi que les procès-verbaux des séances municipales au www.ville.lescedres.qc.ca



pour l'année 2018. Année après année, nous sommes heureux de vous annoncer que la Municipalité est en excellente santé financière! Un remerciement spécial à l'équipe de gestionnaires et aux membres du Conseil qui assurent une gestion serrée de nos budgets.

Finalement, je vous invite à consulter les prochaines pages du Jaseur pour tout connaître des événements printaniers et estivaux ! Je suis convaincu que vous trouverez une activité qui saura vous plaire !

Nous vous invitons à consulter les procès-verbaux disponibles sur le site internet pour connaître les différents projets et dossiers en cours. Votre présence aux séances municipales est également très appréciée et une période de question vous est également allouée !

Au plaisir !

Raymond Larouche, maire





COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Le mois de mai marque une nouvelle étape dans l'implantation de la collecte de résidus alimentaires dans notre Municipalité! En effet, le service de collecte de résidus alimentaires est maintenant élargi à tous les ICI (Industries, commerces et institutions). Démarche obligatoire visant à se conformer aux nouvelles exigences du gouvernement, alors que les sites d'enfouissements n'accepteront plus les matières organiques dès 2020, la Municipalité offre son soutien aux industries, commerces et institutions qui souhaitent être accompagnés dans l'implantation de cette collecte ainsi qu'à tous les citoyens.

Pour toute question ou demande, communiquez dès maintenant avec la Municipalité au 450 452-4651 poste 239 ou visitez le www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/environnement/collecte-des-residus-alimentaires.



RAPPEL

SACS DE PLASTIQUE À BANNIR Rappelons que l'usage des sacs de plastique est interdit dans la collecte des résidus alimentaires. Tous les sacs de plastique sont visés, qu'ils soient biodégradables, compostables ou oxobiodégradables. Ces sacs représentent une source de contamination et nuisent à la production d'un compost de qualité. Seuls les sacs de papier ou les papillotes créées à partir de papier journal ou circulaires non cirées sont acceptés dans le bac brun. Pour plus détails ou pour le mode d'emploi de la création de la papillote, **visitez le www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/environnement/collecte-des-residus-alimentaires**

122 tonnes
de résidus alimentaires
ont été
collectés depuis
octobre 2018!

SOMUM



**POUR VOTRE SÉCURITÉ
INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT !**

Si vous êtes un nouveau citoyen ou avez changé vos coordonnées [téléphone, SMS, courriel], accédez immédiatement au *PortailLesCedres.somum.com* ou contactez Mme Chantal Tremblay, agente aux relations avec le citoyen et aux communications pour de l'assistance au 450 452-4651 poste 239 ou ctremblay@ville.lescedres.qc.ca



SERVICE DE PATROUILLE LE SOIR ET LES FINS DE SEMAINE

Pour la cinquième année consécutive, un service de patrouille sillonnera nos rues en soirée et pendant les fins de semaine du 16 juin au 28 septembre. Pour le Service de l'urbanisme, cette patrouille est le prolongement de ses activités de vérification en dehors des heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Nous vous invitons à garder vos bonnes habitudes concernant, entre autre :

- l'utilisation de l'eau potable en respect au règlement;
- la promenade de votre chien en laisse et le ramassage de ses excréments;
- feu extérieur en respect au règlement;
- le respect en général de vos voisins.

Nos patrouilleurs seront présents pour la période estivale sur l'ensemble du territoire.

FILM EN PLEIN AIR
Vendredi 30 août

Titre à suivre...

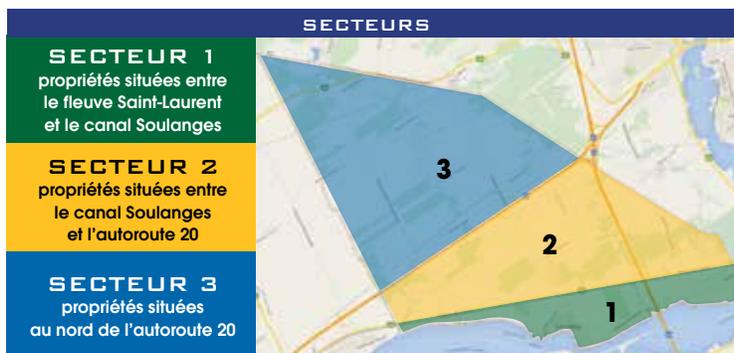
Parc Optimiste
 145, rue Valade
 20 h 15

POPCORN GRATUIT



COLLECTE ET DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES D'ARBRES

Le service de collecte et déchiquetage des branches d'arbres est offert quatre fois par année. La collecte et le déchiquetage des branches s'effectuent par secteur aux dates indiquées au tableau suivant selon le découpage du territoire illustré au plan ci-après :



COLLECTE MAI
Semaine du 6 mai : secteur 1 Semaine du 13 mai : secteur 2 et 3
COLLECTE JUIN-JUILLET
Semaine du 25 juin : secteur 1 Semaine du 2 juillet : secteur 2 et 3
COLLECTE SEPTEMBRE
Semaine du 9 septembre : secteur 1 Semaine du 16 septembre : secteur 2 et 3
COLLECTE NOVEMBRE
Semaine du 4 novembre : secteur 1 Semaine du 11 novembre : secteur 2 et 3

- **Les branches doivent être déposées au plus tard la veille de la semaine de collecte;**
- L'extrémité dont le diamètre est plus large vers la rue;
- Le diamètre de la branche doit avoir un maximum de 10 cm (4 pouces);
- Regroupées et empilées sur une hauteur n'excédant pas 1m (3.2 pi) et une longueur d'au plus 4 m (13.2 pi);
- Les bûches, souches, pierres et racines ne sont pas acceptées;
- Les branches ne doivent pas être attachées;
- Les arbustes, tailles de haies, de chèvrefeuilles ou de cèdres ne sont pas ramassés.



LES CHIENS

Les chiens demeurent la plus importante source de plaintes adressées à la Municipalité. La cohabitation n'est pas toujours facile. Voici un résumé de la réglementation encadrant la garde d'un ou plusieurs chiens à votre domicile :

- Chaque chien doit avoir une licence valide et porter sa médaille;
- Un maximum de 2 chiens par logement ou habitation;
- Le chien en liberté doit être restreint aux limites de la propriété;
- Le chien doit être tenu en laisse en dehors des limites de la propriété;
- Les excréments du chien doivent être enlevés immédiatement d'un endroit public;
- Est prohibé le fait d'avoir un chien qui nuit au voisinage en aboyant ou hurlant;
- Les mesures d'encadrement de la Loi 128 s'applique concernant les chiens dangereux (chien qui a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique) et les chiens potentiellement dangereux (tente de mordre, manifeste de l'agressivité, n'obtempère pas aux ordres de son maître ou met en péril la vie d'une personne).



PERFO PLEIN AIR 2019 AVEC
LA CARAVANE MULTISPORTS

**Entraînement gratuit
pour toute la famille
au parc Optimiste**

4 juin au 20 août

**Tous les mardis
de 17 h 30 à 18 h 15
ou 18 h 30 à 19 h 15**



145, rue Valade, Les Cèdres

GRAND MÉNAGE

Nombreux sont les gens à épurer leur résidence le printemps venu, ou en vue d'un déménagement. Toutefois, quelques règles s'imposent lorsque vous vous débarrassez d'articles de maison réutilisables. Songez d'abord à les offrir à des organismes locaux, comme L'Actuel ou le comptoir familial de Les Cèdres (vêtements, jouets, articles de décoration, petits électroménagers, livres, films), ou encore au Carrefour de l'espoir (meubles, matelas, appareils ménagers...). Visitez l'écocentre pour vous départir de vos matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux, produits électroniques défectueux, etc. (2800, rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion). Enfin, la collecte des objets encombrants a lieu tous les premiers mardis de chaque mois. Il s'agit de la dernière solution envisageable dans le cas où vos articles ne sont plus en bon état. Seuls les meubles, jouets de grande taille, matelas, lavabos, toilettes, douches et baignoires sont acceptés. La Municipalité compte sur votre collaboration afin de réduire la quantité de matières envoyées dans les sites d'enfouissement!



NAVETTE FLUVIALE

Ce lien inter-rives vous permet de traverser du Quai municipal de la Municipalité des Cèdres jusqu'à l'Île aux vaches à Saint-Timothée. Il permet entre autres aux cyclistes de continuer le lien cyclable de la Route Verte et de rejoindre d'autres pistes cyclables en Montérégie. De plus, les passagers peuvent se rendre à la plage du Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée (plagevalleyfield.ca).

LA NAVETTE PEUT ACCUEILLIR JUSQU'À UN MAXIMUM DE 12 PASSAGERS ET 12 VÉLOS PAR TRAVERSE SELON LES TARIFS SUIVANTS :

Résident	Non-résident
Un aller-simple : 2 \$	Un aller-simple : 3 \$
Un aller-retour : 3 \$	Un aller-retour : 5 \$

*****PREUVE DE RÉSIDENCE OBLIGATOIRE**

HORAIRE DE LA NAVETTE FLUVIALE :

Du 18 mai au 24 juin 2019 :

Samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 18 h.

Du 27 juin au 18 août 2019 :

Jeudis aux dimanches et jours fériés de 10 h à 18 h.

Du 24 août au 14 octobre 2019 :

Samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 18 h.

DÉCOUVREZ LES CÈDRES! Excursion fluviale et circuit patrimonial

Venez découvrir l'histoire du Coteau-des-Cèdres! La Municipalité vous offre la chance de vivre deux expériences uniques et enrichissantes sur l'histoire et le patrimoine de Les Cèdres.

La première activité a lieu sur le fleuve Saint-Laurent à bord de la navette fluviale où vous serez transporté 300 ans en arrière par notre guide-animateur. Cette excursion fluviale vous en apprendra entre autres sur les Cageux, le fameux Rapids Prince, la Centrale Hydro-électrique des Cèdres, le Petit pouvoir, le chemin de fer, ainsi que sur plusieurs autres faits historiques. Du même coup, vous naviguerez sur notre magnifique fleuve !



La deuxième activité est un circuit pédestre dans le noyau villageois de Les Cèdres. Dans ce circuit patrimonial, notre guide-animateur vous informera sur l'Église Saint-Joseph-de-Soulanges, l'ancienne boulangerie du village, la maison du célèbre peintre Bernard Séguin Poirier ainsi que d'autres personnages marquants du patrimoine.

Les deux activités sont sous **réservation seulement**. Le maximum de participants est de 12 personnes par parcours. Selon les conditions météorologiques, l'activité pourrait être reportée.

Pour plus d'informations et pour consulter les horaires :

www.ville.lescedres.qc.ca

Mme Marie-Josée Richer 450 452-4651, poste 224

reservation@ville.lescedres.qc.ca

PLAGE DU PARC DES ÎLES-DE-SAIN-TIMOTHÉE : TARIF RÉDUIT POUR NOS CITOYENS

Une entente avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a été conclue afin d'offrir aux citoyens de la Municipalité des Cèdres, un tarif préférentiel pour l'accès à la plage des Îles-de-Saint-Timothée, dès la saison estivale 2019. Surveillez le fil de nouvelles du site internet de notre Municipalité ainsi que notre Facebook pour connaître les nouveaux tarifs qui seront rendus publics en juin prochain.



FIERTÉ DE LES CÈDRES

LE BOURG DES CÈDRES



C'est le jeudi 4 avril dernier que s'est clôturée la deuxième édition du Rallye des commerçants et restaurateurs de Vaudreuil-Soulanges. Avec 71 commerces et restaurants découverts, c'est Nancy Raymond et Benoit Pilon, de l'entreprise Le Bourg des Cèdres qui ont remporté le titre de Grands ambassadeurs des commerçants et restaurateurs de Vaudreuil-Soulanges. Félicitations !



Politique de subvention à l'élite – volet sportif

La Municipalité des Cèdres est fière de remettre, dans le cadre de la subvention sportive à l'élite, des bourses aux athlètes élite de Les Cèdres.

Le jeune William Bourbonnais est membre du Club de vélo ZTP OptoRéseau. Il a participé et remporté le championnat provincial des coupes du Québec et nommé meilleur sprinteur dans sa catégorie Pee-Wee.



Mathieu Smail a participé au tournoi à l'international du 10 au 21 avril de soccer dans la catégorie U14M AA.



Marie-Audrey Dionne a participé au « Cheer Evolution `s National Championship » en Ontario. L'équipe a remporté la médaille d'or!



Mathis Larivière a participé aux Jeux du Québec en haltérophilie dans la catégorie homme 49 kg. Il a remporté la 4^e place dans la compétition.



La jeune athlète Maïka Rousseau a participé au Championnat national en cheerleading à Niagara Falls du 5 au 7 avril dernier.



UNE TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE

Une étude effectuée en 2011 a démontré que près de trois Canadiens sur quatre utilisent la toilette comme poubelle. Nous sommes à même de constater que ce phénomène est présent dans notre Municipalité.

En effet, nous retrouvons régulièrement des déchets inappropriés dans le réseau d'égout et aux postes de pompage. Cure-oreilles, soie dentaire, lingettes nettoyantes, produits d'hygiène féminin et même des couches sont des exemples d'objets fréquemment retrouvés. Ces objets peuvent créer des bouchons dans les conduites et causer des refoulements d'égout dans les résidences. Ils occasionnent des bris d'équipements et engendrent des coûts d'entretien et de réparation exorbitants à la Municipalité. Nous vous rappelons que l'entretien et la réparation des équipements est un service utilisateurs payeurs et, à titre d'exemple, le prix d'une pompe environne les 18 000 \$.

Divers produits identifiés comme « jetables ou biodégradables dans la toilette » ne le sont pas nécessairement, car il n'y a actuellement aucune réglementation concernant cette

mention sur les étiquettes. De plus, il n'y a pas d'obligation pour les entreprises fabricantes de mettre les produits jetables dans les toilettes à l'essai par une tierce partie indépendante. Une étude effectuée aux États-Unis a démontré que certaines lingettes humides dites jetables dans les toilettes ont besoin de 10 chasses d'eau avant de commencer à s'effriter.

En utilisant la cuvette comme une poubelle, vous augmentez également votre consommation d'eau potable quotidienne. Ce qui va à l'encontre de tous les efforts déployés par la population en général pour économiser cette précieuse ressource naturelle.

Bref, disposer adéquatement de ses matières résiduelles est le devoir de chaque citoyen, pour le bien-être de l'environnement, des finances publiques et des citoyens. N'oubliez jamais que l'eau a un prix et c'est VOUS qui devez le payer !

- INTERDICTION DE JETER À LA TOILETTE -

Lingettes humides, cheveux, condoms, couches et protège-couches, cure-oreilles, détergents, matières grasses et huiles, médicaments, peintures et solvants, produits chimiques et toxiques, protections féminines, restants de nourriture, soie dentaire, papier brun etc...

DOMMAGES CAUSÉS PAR LE DÉNEIGEMENT

Des dommages à votre terrassement ont été occasionnés par le déneigement? Nous vous invitons à nous en faire part, avant la mi-juin, en contactant 450 452-4651, poste 221 ou par courriel à info@ville.lescedres.qc.ca

Chaque année, nous recevons des courriels et des appels de propriétaires ayant reçu beaucoup de roches sur leur terrain pendant l'hiver. Malheureusement, les débris de roches causés par le déneigement ne sont pas considérés comme des dommages. Afin de permettre la circulation, nous devons épandre de la roche sur les rues et lors des opérations de déneigement et celle-ci se retrouve inévitablement propulsée vers les terrains. Un dommage au terrassement est causé par le passage de la déneigeuse directement sur votre terrain ayant endommagé le sol considérablement.



UN SERVICE EN SOIRÉE POUR MIEUX VOUS SERVIR

- Le Service de l'urbanisme sera ouvert les jeudis soir jusqu'à 20 h (à partir du 30 mai jusqu'au 5 septembre 2019)
- Vous pouvez vous adresser à la réception du Service de l'urbanisme :
 - au comptoir de 9 h à 16 h 30 (jeudi de la période estivale : 9 h à 20 h)

- par téléphone au 450 452-4651 poste 225

- par courriel à l'adresse suivante :
urbanisme@ville.lescedres.qc.ca

N'oubliez pas de prévoir un délai au traitement de vos demandes en saison haute!

PRÉPAREZ VOTRE DEMANDE DE PERMIS

Pour vous aider à compléter votre demande de permis ou certificat d'autorisation requis pour votre projet, nous avons préparé des formulaires adaptés pour les interventions les plus courantes. Vous trouverez sur ces formulaires la liste des documents requis pour compléter votre demande. **SEULEMENT DES DEMANDES COMPLÈTES SERONT ACCEPTÉES.**

Si le formulaire spécifique à votre intervention n'est pas disponible, nous vous invitons à remplir le formulaire général et à vous renseigner sur les documents à fournir pour compléter votre demande.

Formulaires et fiches de présentation disponibles sur notre site internet :

<http://www.ville.lescedres.qc.ca/services-en-lignes/permis-et-certificats>

Nous vous rappelons que les demandes pour les propriétés situées sur les chemins du Fleuve, Saint-Dominique, Saint-Féréol, Saint-Antoine, Saint-Grégoire et dans le noyau villageois sont susceptibles d'être soumises à un

règlement (sur les Plans d'implantation et d'intégration architectural [PIIA]) dont l'application implique le Comité consultatif d'urbanisme [CCU] et une acceptation du Conseil municipal. Les interventions assujetties diffèrent dépendamment des secteurs, n'hésitez pas à vous renseigner. L'application du règlement de PIIA aura une incidence sur les documents à fournir et sur le délai de traitement de votre demande.

Des fiches de présentations pour les différents secteurs assujettis au règlement de PIIA sont disponibles sur notre site internet :

<http://www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/urbanisme-et-reglementation/reglement-piia>

De l'information relative au CCU est disponible également :

<http://www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/urbanisme-et-reglementation/comite-consultatif-durbanisme-ccu>



ARROSAGE

L'utilisation de l'eau potable est assujettie à certaines règles sur le territoire de la Municipalité. En effet, il est important de savoir que l'arrosage est permis entre le 15 mai et le 1^{er} octobre, **à la condition qu'il n'y ait pas d'interdiction d'arrosage émise par la Municipalité en cours**, selon les dispositions suivantes :

Lorsque l'arrosage est mécanique ou automatique :

- de 20 h et 22 h ;
- les adresses paires les jours pairs;
- les adresses impaires les jours impairs.

Lorsque l'arrosage est fait avec une lance ou un pistolet à fermeture automatique tenu par une personne :

- En tout temps;
- Seulement les fleurs, les potagers et les arbustes.

Lorsqu'il y a ensemencement ou plantation d'une nouvelle végétation :

- De 20 h à 23 h lorsque l'arrosage est mécanique ou automatique;

- En tout temps lorsque l'arrosage est fait avec une lance ou un pistolet à fermeture automatique tenu par une personne;
- Tous les jours pour 15 jours consécutifs;
- **Avec un permis d'arrosage de la Municipalité.**

Notez qu'il est interdit en tout temps, d'utiliser l'eau potable pour nettoyer les aires de stationnement ainsi que d'arroser lorsqu'il pleut!

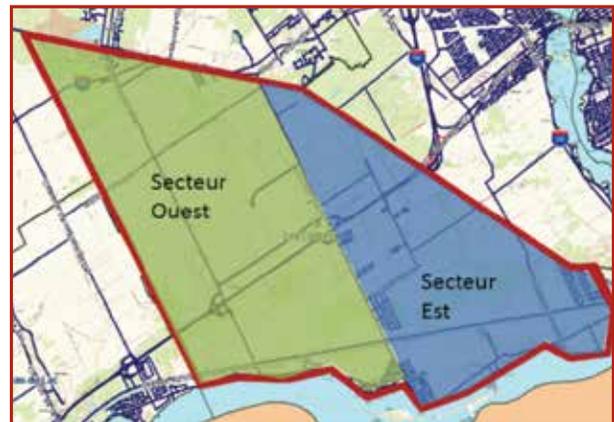


VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DU SECTEUR EST

Pour les vidanges des installations septiques prévues cette année, chaque résident sera avisé deux semaines avant l'intervention, au moyen d'un avis écrit. Il n'est pas nécessaire d'être présent sur les lieux lors de la vidange. Toutefois, les couvercles devront être accessibles, dégagés et il devra être possible de les ouvrir aisément par l'entrepreneur.

Vous pouvez consulter l'itinéraire des interventions sur le site internet de la Municipalité .

<http://www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/environnement/fosses-septiques>



Pour toutes questions concernant le service de vidange des fosses septiques, veuillez communiquer avec M. Edwin-Nicolas Pineda au epineda@ville.lescedres.qc.ca ou au 450 452-4651 poste 225



FEUX, FOYERS EXTÉRIEURS

FEUX À CIEL OUVERT

Il est interdit de faire des feux à ciel ouvert entre le 31 mai et le 1^{er} novembre et des feux d'artifices sans avoir obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du Service de sécurité incendie.

FOYERS EXTÉRIEURS

Les normes suivantes doivent être respectées:

- seuls les foyers extérieurs préfabriqués, brevetés et conçus spécifiquement à cet effet sont permis;
- les foyers extérieurs doivent être installés de façon permanente sur une surface incombustible;
- tous les foyers doivent être entièrement entourés de pare étincelles (grillage) et doivent être pourvus d'une cheminée, elle-même munie d'une grille pare étincelles;
- un seul foyer extérieur par terrain;
- les foyers doivent être situés à une distance sécuritaire d'un minimum de 5 mètres (16 pieds) de tout bâtiment (maison, cabanon, etc.), au moins 3 mètres

(10 pieds) de tous matériaux combustibles et à 4 mètres (13 pieds) des limites de propriété;

- en aucun cas les foyers peuvent être utilisés sur une galerie, une véranda, un balcon ou toute autre construction combustible;
- évitez l'utilisation lors de vents atteignant une vitesse supérieure à 20 km/h;
- évitez de placer les foyers sous les lignes et servitudes aériennes;
- ne jamais laisser un appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne;
- brûlez que du bois prévu à cet effet. Les résidus de matériaux de construction, les déchets divers ainsi que les feuilles des arbres ne peuvent être brûlés dans ce type d'installation. En tout temps, le Service de sécurité incendie peut demander d'éteindre le feu en raison de plaintes ou de non-respect de la réglementation;
- il est prohibé, en tout temps, de créer une fumée dont la densité est nuisible à la viabilité et à la santé publique.

Pour tous renseignements supplémentaires, communiquez directement avec le Service de sécurité incendie au 450 452-4651, poste 231 (pour urgences 9-1-1).

RECRUTEMENT - BANQUE DE CANDIDATS VOUS POUVEZ ÊTRE POMPIER / PREMIER RÉPONDANT

Faites partie d'une équipe de personnes dévouées qui travaillent pour protéger et sauver la vie des gens de leur communauté. Vous pouvez être pompier / premier répondant.

Il n'est pas obligatoire d'avoir une formation en incendie ou premier répondant pour débiter, nous vous l'offrons !!

Envisagez de faire carrière au sein du Service des incendies de Les Cèdres.

Profil recherché

Homme et/ou femme entre 18 ans et 55 ans avec de la disponibilité de jour, soir et fin de semaine.

Le candidat ou la candidate doit :

- avoir plus de dix-huit (18) ans;
- avoir complété son 5^e secondaire ou l'équivalent;
- posséder un permis de conduire valide de classe 4A;
- habiter un secteur à moins de 10 kilomètres de la caserne incendie;
- s'engager à suivre et réussir une formation minimale.

Comment poser sa candidature :

450 452-4651, poste 262

Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres,
1060 chemin du Fleuve

rh@ville.lescedres.qc.ca



BIBLIOTHÈQUE GABY-FARMER-DENIS

DÉCOUVREZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE AU
<http://www.mabibliotheque.ca>

ABONNEMENT

Comment s'abonner ?

EN BIBLIOTHÈQUE ou

EN LIGNE : services

à distance seulement

Ce type d'abonnement vous donnera droit à :

- l'emprunt de livres numériques;
- l'accès à distance aux revues, journaux et bases de données;
- l'accès à distance à des cours de langues, de bureautique, de multimédia, de technique de frappe au clavier, d'apprentissage de la lecture pour les enfants de 4 à 8 ans;
- l'écoute de musique en ligne;
- la consultation d'encyclopédies et dictionnaires;
- l'accès à des mots croisés;
- la consultation de « Mon dossier » et la modification de votre mot de passe;
- etc.

Pour obtenir l'accès uniquement aux services à distance, remplissez le formulaire d'abonnement en ligne au www.mabibliotheque.ca



VIVRE UNE RETRAITE BRANCHÉE ! FORMATION GRATUITE AU IPAD NIVEAU 1 EN SEPTEMBRE !

Une série de dix cours pour apprendre à utiliser la tablette électronique. Découvrez tous les secrets du iPad et ses multiples usages. Formation gratuite pour les adultes de 50 ans et plus.

Réservez tôt ! Place limitée.

Inscription 450 452-4250 p. 221



HORAIRE

Dimanche	Fermé
Lundi	10 h à 16 h
Mardi	10 h – 20 h
Mercredi	15 h – 20 h
Jeudi	10 h – 20 h
Vendredi	10 h – 16 h
Samedi	9 h – 12 h (midi)

****Prenez note que la bibliothèque sera ouverte aux heures régulières tous les jours fériés à l'exception de : FERMÉ 24 juin Fête nationale**

141, rue Valade, Les Cèdres
Tél : 450 452-4250
Télec. : 450 452-2860
Courriel : biblio@ville.lescedres.qc.ca
facebook.com/bibliolescedres/

CHUTE À LIVRE

La chute à livre se situe à gauche de la porte d'entrée principale de la bibliothèque. Elle est disponible en tout temps. Merci d'y déposer vos livres.

La liseuse et les jeux de société ne peuvent être retournés qu'au comptoir de prêt, durant les heures d'ouverture.

PRENEZ NOTE

Soucieux de la protection de vos livres empruntés et de votre environnement, merci d'apporter vos sacs réutilisables lors de vos prêts en bibliothèque.

NOUVEAU SERVICE!



Pour plus d'informations, communiquez avec votre bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



CLUB DE LECTURE TD 2019

Tu as entre 6 et 12 ans, tu aimes explorer et découvrir de nouvelles choses... Le Club TD est pour toi !!!!

Thème : C'est ta nature!

Cet été, le Club de lecture d'été TD t'invite à décrocher et à prendre le temps d'explorer la nature qui t'entoure. Pars à l'aventure et amuse-toi! Regarde pousser les fleurs et les arbres, découvre des climats extrêmes, et émerveille-toi du lien qui nous unit et nous relie à la Terre nourricière.

Ensemble, nous allons explorer des régions sauvages (réelles ou rêvées) et laisser libre cours à notre curiosité. Nous nous questionnerons sur le monde qui nous entoure et nous ferons des découvertes surprenantes. Nous nous transformerons en explorateurs dans la cour derrière chez toi ou bien au-delà. Qu'il s'agisse de nourrir notre imagination ou notre quotidien, la nature n'a pas fini de nous émerveiller!

Les jeunes explorateurs TD sont pour toi !!! Tous les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 à la bibliothèque. Inscriptions du 25 juin au 15 août 2019. Nous te remettons un passeport lecture et tu pourras t'inscrire à nos activités.

On vous attend !

EXPOSITION

Venez découvrir l'exposition de nos explorateurs TD qui sera présentée à la bibliothèque du 1^{er} août au 31 août. Créativité, couleurs et originalité seront au rendez-vous !



TENTE À LIRE

Deux animatrices se déplaceront dans vos parcs avec leurs boîtes aux trésors. Elles racontent des histoires et animent les livres. Un beau moment pour développer l'éveil à la lecture chez les tout-petits. Pour les plus grands, une belle sélection de romans, documentaires, BD... pour le plaisir de lire à l'extérieur. Venez nous voir sous la tente. En cas de pluie, l'activité aura lieu à la bibliothèque. Nous vous attendons !!!

Consultez l'horaire au www.ville.lescedres.qc.ca/accesrapide/bibliotheque

Parcs :

- Haut-Chamberry
- Daviau
- Émile
- Sophie
- Jeanne
- Daoust

JEUX DE SOCIÉTÉS

Que ce soit pour s'amuser les jours de pluie ou encore jouer aux échecs de façon géante, venez découvrir notre belle collection de jeux de société à utiliser en consultation sur place ou en prêt.

BOÎTES À LILI

Ouverture des boîtes à Lili dans vos parcs dès le mois de juin. Vous êtes invités à échanger gratuitement, sur une base volontaire, vos propres livres, en bon état, avec ceux qui se trouvent dans les « boîtes à lire » pour propager le plaisir de la lecture !

- Haut-Chamberry
- Daviau
- Émile
- Sophie
- Quai municipal



LE BIBLIO BAMBIN ET L'HEURE DU CONTE

L'heure du conte et le biblio bambin seront de retour dès l'automne. Surveillez la nouvelle programmation complète dès septembre.

EXPOSITIONS

La Bibliothèque Gaby-Farmer-Denis dispose d'une salle d'exposition où elle présente des œuvres d'artistes professionnels ou semi-professionnels de toutes disciplines en arts visuels.

Les artistes qui exposent à la bibliothèque profitent quotidiennement de la circulation des abonnés de la bibliothèque, des élèves et des enseignants.

Les artistes et groupes d'artistes de la région intéressés à exposer peuvent nous joindre au 450 452-4250 p. 222



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

CLUB GYMINI

CAMPS DE JOUR ESTIVAUX

GYMNASTIQUE

PARKOUR
ORIGINAL SKILLS

CHEERLEADING
G-FORCE

ACRO DÉCOUVERTE
SPORTS ACROBATIQUES

CAMPS DU 25 JUIN AU 28 AOÛT

INSCRIPTIONS: CLUBGYMINI.ORG

CAMPS SPÉCIALISÉS: 170 \$ / SEM.



Accessibles, complets et sécuritaires, les programmes d'entraînement de Cardio Plein Air permettent à des milliers de personnes de réaliser leurs objectifs de mise en forme et de bien-être.

Cardio Plein Air offre des programmes d'entraînement complet en plein air, qui permettent de bien s'oxygéner, de profiter de la nature et de socialiser. Tous les programmes offrent un encadrement semi-privé en groupe. Vous profitez ainsi de toute l'attention nécessaire de la part de l'entraîneur pour bénéficier d'un entraînement plaisant, efficace et sécuritaire.

Date : 1^{er} juillet au 8 septembre 2019 (10 semaines)

Horaire des séances et description des programmes :
www.cardiopleinair.ca

Endroit : Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare

Responsable : Véronique Berlinguette, Kinésologue B. Sc.
Franchisé Cardio Plein Air

Coût : 181,66 \$ taxes incluses pour 20 séances
(2 fois par semaine).
227,08\$ taxes incluses, accès illimité
40,00 \$ taxes incluses pour matériel d'exercice

Inscription en ligne : www.cardiopleinair.ca

Pour information : 450 206-0543 / 1 877 327-5530
vaudreuil@cardiopleinair.ca



**DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES SUR DEUX ROUES
ÉQUILIBRE – TRAJECTOIRE – PROPULSION – SÉCURITÉ**

Récréa-Vélo est une initiation très ludique et pédagogique du vélo. Composé, entre autres, de jeux d'habiletés et d'épreuves internes, les enfants prennent plaisir à rouler tout en développant leurs habiletés d'équilibre, de trajectoire et de propulsion. (Vélo et casque obligatoires). Instructeurs qualifiés.

9 heures de formation (6 séances de 90 minutes)

Tarif : 105 \$, inclus 1 t-shirt sport et 1 bouteille

**Du 26 juin au 12 juillet (mercredi et vendredi)
école Marguerite-Bourgeois**

Groupe 7-9 ans : 13 h 30 à 15 h

Groupe 10-12 ans : 15 h à 16 h 30

Informations et inscriptions en ligne : centremultisports.org

**ZUMBA ET DJAMBOOLA
FITNESS BASIC**



Venez essayer les séances de Zumba et Djamboola Fitness à l'extérieur ! Un mélange savoureux et rythmé, fait de danses latines, africaines et d'autres musiques du monde.

C'est très amusant, on ne s'ennuie pas ici. C'est LA FOLIE !!!
Musique entraînant, ambiance de club, cris de motivation et beaucoup de sourires pour une ambiance stimulante !!!

Ainsi, la motivation et le plaisir d'aller s'entraîner viennent tout seuls.

Jeux d'eau pour se rafraîchir à côté de la scène Desjardins

Activité gratuite pour les enfants !!!

Djamboola-Zumba : samedi 10 h - 11 h 30

Session de 12 semaines 29 juin au 31 août 2019

**Lieux : Scène Desjardins, Pavillon des Bénévoles
au 145 rue Valade, Les Cèdres**

Accessoires : Souliers de course, serviette et bouteille d'eau

Durée : 1 h/cours

Coût : 10 \$/cours

Joël Bolduc-Bissaolo

Instructeur certifié et coach en nutrition

jojo_0713@live.ca

450 802-7329

Facebook : @JojoFitness

www.djamboola.com | www.zumba.com

CLUB ORNITHOLOGIQUE VAUDREUIL-SOULANGES

Le Club ornithologique Vaudreuil-Soulanges vous invite à participer à ses différentes activités. Profitez de cette occasion pour devenir membre.

Nous effectuons plus de 20 sorties d'observations par année et nous offrons au moins 3 conférences données par des conférenciers expérimentés sur des thèmes concernant l'ornithologie. Au printemps la migration des parulines, des canards, des limicoles et des rapaces est intéressante et parfois spectaculaire.

Lors de nos sorties nous avons observé jusqu'à maintenant 218 espèces dont 175 espèces dans la région Vaudreuil-Soulanges. Venez les découvrir avec nous, jeunes et moins jeunes, nous vous aiderons à les identifier.

Visitez notre site web, vous y trouverez les informations pour devenir membre, le calendrier des activités, les galeries photos, les résumés de nos sorties etc.

Coût : Abonnement annuel individuel : 15 \$

Abonnement annuel familial : 20 \$

Pour un non-membre : 3\$ par activité

(sortie ou conférence)

Renseignements :

Site web : <https://sites.google.com/site/ornithovs/>

Pour nous joindre : ornithovs@gmail.com

Michel Juteau , secrétaire : 450 455-1722



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

TENNIS

Été 2019 (7 semaines - 25 juin au 8 août)

Catégorie	Horaire : Lundi et mercredi	Résident
Le Petit Tennis (3-4 ans) Parents-enfants sur le terrain	8 h 15 à 9 h	95 \$
Mini-tennis (5-7 ans)	8 h 30 à 9 h 30	110 \$
Tennis Progressif (8-10 ans)	9 h 30 à 11 h	155 \$
Club Ado (11 ans et +)	11 h à 12 h 30	155 \$
Tennis Progressif (8-10 ans)	11 h 30 à 13 h	155 \$
Adultes débutants à intermédiaires	Sur demande	

Politique de reprise de cours (pluie)

Les cours seront repris selon la disponibilité des terrains et des entraîneurs. Nous tentons, dans la mesure du possible, de reprendre toutes les heures de cours qui doivent être annulées en cas de mauvaise température. Pour les reprises de cours, une nouvelle date (une seule) sera communiquée par le professeur à tous les joueurs dans les heures ou les jours suivant l'annulation du cours.

Endroit : Tennis municipal

Inscription : Par téléphone ou courriel

Information : Tennis PC

Charronpascal@hotmail.com

514 836-1551



Aider son voisin!

Vous aimeriez aider votre prochain? Et pourquoi pas votre voisin? Pour assurer le bon déroulement de son service d'accompagnement-transport médical, L'Actuel est à la recherche de chauffeurs bénévoles particulièrement pour Les Cèdres. L'organisme souhaitant, autant que possible, jumeler les bénévoles avec des citoyens habitant près de chez eux.

Organisme à but non lucratif, L'Actuel est un centre d'action bénévole dont les services reposent sur l'entraide et le bénévolat. Depuis plus de 35 ans, L'Actuel joue un rôle primordial dans sa communauté en aidant les personnes en difficulté, les familles, les aînés, les malades chroniques, les personnes convalescentes ou handicapées ainsi que les organismes de Vaudreuil-Soulanges

450 455-3331 | www.lactuel.org

www.facebook.com/LActuelCentreActionBenevole



CERCLE DE FERMÈRES LES CÈDRES

Fort de 70 membres âgées entre 24 et 88 ans, le Cercle de Fermières Les Cèdres est impliqué dans le domaine socio-culturel du paysage municipal depuis plus de 80 ans. Nous participons activement à la confection d'articles d'artisanat et culinaires permettant le maintien et la transmission des valeurs traditionnelles et patrimoniales québécoises. Nous sommes également impliquées dans le financement de différentes causes sociales : La fondation OLO, Mira, Le manoir Ronald McDonald, La Fondation Clermont Bonenfant, Hôpital du Suroit, et La Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges.

L'été, nos heures d'ouverture changent et seront affichées dans la porte du local à l'Hôtel de ville, 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres.

Curieuses de savoir ce qui se passe au Cercle? Aimez notre page Facebook ou venez nous rencontrer, et pourquoi pas devenir membre!

Le renouvellement des cartes de membres pour 2019-2020 est disponible. Être membre du Cercle inclus l'abonnement d'un an au magazine l'Actuelle.

Surveillez le prochain Jaseur pour le détail notre programmation d'automne. Bon été!

www.cfq.qc.ca

ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX



CLUB OPTIMISTE LES CÈDRES INC.

Bonjour à tous,
Le printemps est à nos portes et l'été s'annonce avec ses rayons de soleil.

Le thème de notre année Optimiste est « Donne au Suivant » et notre 100^e anniversaire de fondation

Ce thème animera nos activités cette année. Voici une courte liste qui vous donnera une bonne idée de nos activités futures qui sont toutes pour les jeunes de notre Municipalité, nos leaders de demain.

Nous n'avons pas de cotisation annuelle, mais en retour, nous demandons 12 heures de bénévolat par année. Pour en connaître plus sur nos activités, contactez notre président, Robert Ranger 450 452-4263, vice-président Réjean Ménard 450 452-4949 ou Gilles Lirette 514 951-3031.

En préparation pour le printemps et le début de l'été :

- À tous les jours d'école, nous avons Trotibus qui accompagne les enfants à l'école.
- Finalisation des concours Optimiste à l'école, à la zone et au district Centre Québec.
- Distribution de livres, médailles et certificats à l'école.
- Encan Optimiste a eu lieu le 4 et 5 mai dernier.
- La fête des pères le 16 juin.
- Notre fameux golf en collaboration Club Optimiste et la Municipalité des Cèdres, événement à ne pas manquer le 1^{er} juin 2019 au Club de Golf Rivière Rouge, suivi d'un souper.
- Vélo Tour à l'école le 18 juin.

Espérant vous rencontrer lors de l'une de ces activités tous ayant pour objectif l'Aide à la Jeunesse.

Gilles Lirette
Secrétaire 2018-2019
Club Optimiste Les Cèdres inc

1060 chemin du Fleuve, Les Cèdres J7T 1A1

Robert Ranger
Président 2018-2019



LA MAISON DES JEUNES LES CÈDRES

C'est un endroit où tu peux faire 1001 activités! Si tu as entre 12 et 17 ans, viens faire ton tour et si vous êtes un parent, venez nous voir. Il nous fera plaisir de vous faire visiter la MDJ et d'expliquer son fonctionnement. Pour la saison estivale, la MDJ Les Cèdres offrira un éventail d'activités qui plaira à tous!



Horaire pour la période estivale— débute le 25 juin 2019 :

Lundi/Mardi/Mercredi : 13 h à 21 h

Jeudi/Vendredi : 13 h à 22 h

Vous pouvez nous suivre sur facebook : <https://www.facebook.com/mdj.lescedres>

Consultez notre page au nom de « Maison des Jeunes Les Cèdres ».

PAROISSE ST-JOSEPH- DE-SOULANGES

Église Les Cèdres - Église St-Lazare

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h à midi. Vendredi le bureau est fermé. Vous pouvez nous joindre au 450 452-4334 à Les Cèdres et 450 455-3523 à Saint-Lazare. Vous pouvez également visiter notre site web au www.paroissestjoseph.org pour plus d'information.

COMPTOIR FAMILIAL LES CÈDRES

Le Comptoir Familial est ouvert le lundi, mercredi de 9 h à 15 h et le samedi de 10 h à 15 h. Vous pouvez nous joindre au 450 200-0788. Veuillez noter que le Comptoir sera fermé pour la période estivale du 29 juillet au 11 août 2019. Important de n'apporter aucun dépôt durant cette période.

Bonnes vacances et au plaisir de vous revoir le 12 août.



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX



CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS DE SOULANGES

Le Centre communautaire des aînés de Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés de la région. Notre mission est d'améliorer leur qualité de vie en contribuant à leur sécurité et en favorisant leur maintien à domicile.

Popote roulante

La popote roulante, c'est la livraison de repas chauds à la porte des aînés ou de personnes en perte d'autonomie ou ayant une limitation physique.

Nous sommes situés au 12, rue Curé-Cholet, à Saint-Polycarpe.

POUR INFORMATIONS OU POUR S'INSCRIRE À L'UN DE NOS SERVICES :

Tél : 450 265-3548 ou 1 855 510-3548

mdasoulanges@outlook.com

PIQUE-NIQUE FAMILIAL

14 juillet
11 h à 15 h

Parc optimiste
(anciennement parc Valade)

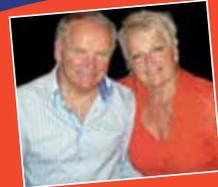


Les mercredis Show

19 h

12 juin
19 h

CÉCILE ET RICHMOND



26 juin
19 h

LA MYSTÉRIEUSE
ÉCOLE

10 juillet
19 h

BORÉAL RIVER BLUES

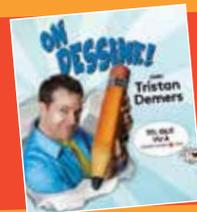


24 juillet
19 h

HELP HOMMAGE AUX BEATLES

7 août
19 h

TRISTAN DEMERS ON DESSINE!



21 août
19 h

KING MELROSE



Scène extérieure
au Parc Optimiste
(anciennement Valade), 145 rue Valade
En cas de pluie, au Pavillon des bénévoles.



La Fête du Thuya

SPECTACLES GRATUITS

1 - 2 - 3 - 4 AOÛT 2019

RENDEZ-VOUS AU PARC OPTIMISTE
(ANCIENNEMENT PARC VALADE)

UNE PROGRAMMATION POUR TOUS LES GOÛTS

MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

1060, CHEMIN DU FLEUVE
LES CÈDRES (QUÉBEC) J7T 1A1

TÉLÉPHONE..... 450 452 4651
TÉLÉCOPIEUR 450 452 4605

BIBLIOTHÈQUE ... 450 452 4250

PRESBYTÈRE 450 452 4334

POLICE 450 310 4141
*4141 (CELLULAIRE)

PROBLÈME
ÉGOUT / AQUEDUC /
VOIE DE CIRCULATION..... 311

INFO-SANTÉ..... 811

URGENCE..... 911

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA
INFO@VILLE.LESCEDRES.QC.CA

HORAIRE D'ÉTÉ

Veuillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville fermeront à midi, le vendredi, pour la période du 7 juin au 6 septembre 2019 inclusivement.

JEUDI

LANCEMENT DU FESTIVAL



Spectacle de Québec Redneck Bluegrass Project
1^{re} partie : Cirrhose et cendrier



VENDREDI

TOURNOI DE JEUX LUDIQUES AVEC LA RIBOULDINGUE



PLUSIEURS PRIX À GAGNER



SAMEDI

EN APRÈS-MIDI Démonstration d'habilités et parade des pompiers de Les Cèdres

SOUPER MÉCHOU (\$)

EN SOIRÉE

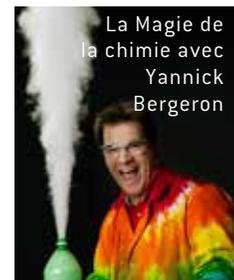


Spectacle La Caravane Country de Laurence Jalbert avec Paul Daraïche, Maxime Landry et Annie Blanchard

DIMANCHE

BRUNCH (\$)

EN APRÈS-MIDI



La Magie de la chimie avec Yannick Bergeron

EN SOIRÉE



Peter Macleod
1^{re} partie : Martin Vachon



SAMEDI ET DIMANCHE EN APRÈS-MIDI

Allée des artisans • Ribouldingue • Jeux gonflables • 5 à 7 Jazz • et bien plus!

Pour connaître tous les détails de la programmation, visitez le Facebook La Fête du Thuya



Municipalité Les Cèdres



Imprimé sur du papier recyclé Enviro100

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA